

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et dans un souci de maintenir la meilleure information quant à la gestion de la Ville, je vous livre le présent rapport dont le contenu a été établi en avril 2011 par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés, à l'occasion de leur vérification de l'exercice financier 2010 de la Ville de Marieville. En outre, nous couvrirons le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013, les indications financières préliminaires de l'année 2011 et nous survolerons les objectifs du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2012.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010 (DONNÉES EXTRAITES DU RAPPORT FINANCIER)

Évaluation foncière imposable (au 1^{er} janvier 2010): 747 031 100

Dette à long terme (au 31 décembre 2010) : 16 995 772

	CONSOLIDÉ (1)	VILLE	ORGANISMES
Revenus	12 158 539	12 152 353	327 160
Charges de fonctionnement	11 797 181	11 838 918	279 237
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	361 358	313 435	47 923
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	1 954 449	1 927 815	26 634
Financement à long terme des activités de fonctionnement	42 308	42 308	
Remboursement de la dette à long terme	(861 806)	(861 806)	
Affectations			
Activités d'investissement	(27 104)	(13 196)	(13 908)
Excédent (déficit) accumulé	(90 269)	(90 269)	
Autres éléments de conciliation	40 148	40 148	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 419 084	1 358 435	60 649

(1) Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Les vérificateurs ont procédé à la vérification des états financiers au 31 décembre 2010, de l'exercice terminé à cette date.

Je vous cite un extrait du rapport du vérificateur :

« Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des

procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le 4 mai 2010, la Ville a modifié la durée probable d'utilisation des immobilisations. Cette modification a été appliquée seulement pour les immobilisations acquises après le 4 mai 2010. Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, cette modification aurait dû être appliquée pour les immobilisations acquises avant le 4 mai 2010 et ce, de manière rétroactive. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers n'ont pas été déterminées.

Opinion

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Mariville et du partenariat auquel elle participe au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

RAPPORT SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

La Ville de Mariville a réalisé plusieurs projets prévus dans le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013, à savoir :

- ◆ Travaux de pavage, de bordures et d'éclairage dans le Domaine des Ruisseaux, phase 1B-1 et 2;
- ◆ Travaux d'infrastructures dans le Domaine des Ruisseaux, phase 3;
- ◆ Réfection de différents trottoirs et de bordures sur le territoire de la Ville;
- ◆ Travaux de réfection (planage et nivelage du chemin des Trente-Six);
- ◆ Élargissement de la rue des Roseaux entre la rue Saint-Césaire et la route 112;
- ◆ Remplacement d'un ponceau sur le chemin de Saint-Césaire;
- ◆ Installation d'enseignes aux parcs Arc-en-Ciel et Blanchard;
- ◆ Acquisition d'un rouleau compacteur / vibreur à asphalte;
- ◆ Acquisition d'une remorque basculante pour le transport du rouleau à asphalte;
- ◆ Acquisition d'un tracteur tondeuse pour le service des Travaux publics;
- ◆ Acquisition d'une unité de lavage à pression électrique pour le service des Travaux publics;
- ◆ Acquisition de 2 véhicules pour le service de la Relance et du Développement économique;
- ◆ Achat d'équipements informatiques;
- ◆ Achat d'équipements pour la protection contre l'incendie;
- ◆ Achat d'équipements pour les travaux publics;
- ◆ Achat d'équipements pour les loisirs.

INDICATIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES DE L'ANNÉE 2011

La Ville de Marieville a adopté en décembre 2010 ses prévisions budgétaires pour l'année 2011. Les revenus et les dépenses étaient estimés à 14 360 455 \$, incluant les autres activités financières et affectations. À ce jour, la santé financière de la Ville demeure toujours très bonne.

Au cours de l'année 2011, plusieurs projets ont été réalisés :

- Adoption d'une politique de gestion contractuelle de la Ville de Marieville;
- Relocalisation temporaire des locaux de la bibliothèque municipale au sous-sol de l'église;
- Aménagement d'un parc canin sur la rue Chambly;
- Participation de la Ville de Marieville à la classification horticole « Les Fleurons du Québec »;
- Mise en place d'un comité consultatif de loisir;
- Adoption d'un code d'éthique pour les élus.

OBJECTIFS 2012

Budget

En cette période de l'année, nous sommes en pleine préparation du budget pour l'année 2012. Tous les membres du Conseil municipal sont parfaitement conscients de la situation économique actuelle et de ses impacts. Il va sans dire que nous en tiendrons compte dans l'élaboration de notre prochain budget, en cherchant à optimiser nos services afin de respecter nos objectifs qui sont d'améliorer continuellement les services municipaux de nos concitoyennes et concitoyens.

Surtout, nous désirons que ce budget reflète la volonté du Conseil de viser une amélioration constante de ses services. La dernière année a été riche en événements dans plusieurs domaines et une chose est certaine, nous voyons plus que jamais la nécessité de redéfinir certaines priorités. C'est dans un souci constant d'amélioration et de proactivité que nous nous questionnerons et que nous agirons pour favoriser l'épanouissement de notre collectivité et la satisfaction de sa population.

C'est dans cette perspective que nous porterons une attention particulière aux objectifs suivants :

- Améliorer la qualité de vie des citoyens en maximisant toutes les ressources financières gouvernementales disponibles afin d'offrir des services à moindre coût.
- Mettre en place un service de transport en commun en partenariat avec le CIT Chambly-Richelieu-Carignan qui répond aux besoins actuels de la population.
- Procéder à la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées.
- Poursuivre les démarches entreprises avec la clinique Médi-Soleil afin d'offrir sur le territoire de Marieville un service de clinique de médecine familiale.
- Collaborer avec l'organisme Développement Marieville et les marchands locaux pour dynamiser les artères commerciales principales de la Ville.
- Pour assurer la pérennité des services de la Ville et la capacité de payer des citoyens et citoyennes, planifier à long terme le développement du territoire.
- Mettre en place une politique familiale visant à soutenir le plein développement des familles marievilleoises en répondant à leurs besoins spécifiques.
- Mettre en place une politique de reconnaissance des organismes.
- Poursuivre les investissements dans les infrastructures municipales afin de les améliorer, en respectant le plan d'intervention et les priorités d'action.
- Favoriser le développement de la Ville en matière agro-touristique par la mise en place d'un marché public ciblant les produits du terroir et l'achat local.
- Mettre aux normes l'usine de filtration d'eau de la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau de Chambly-Marieville-Richelieu (Sect'eau) afin d'assurer un service adéquat à la population.
- Agir en concertation avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSHR) pour offrir à la population des institutions d'enseignements répondant à la nouvelle réalité démographique de la Ville.
- Revoir les besoins quant au service de bibliothèque afin de s'assurer de répondre aux besoins actuels et émergents de la population.
- Poursuivre le travail afin de favoriser l'enrichissement collectif.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de vous préciser les projets d'immobilisations de la Ville de Marieville pour les années 2012-2013-2014 puisque l'adoption du programme triennal d'immobilisation est prévue en décembre prochain. Toutefois, notre souci sera d'améliorer les infrastructures publiques (aqueduc, égout, voirie, éclairage de rue), en tenant compte des aides gouvernementales possibles.

Le maire,



Alain Ménard

Note : Comme le stipule la Loi sur les cités et villes, nous présentons le tableau de rémunération et allocations de dépenses versés aux élus municipaux. Par ailleurs, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même fournisseur qui ensemble totalisent plus de 25 000 \$ pour la période du 2 novembre 2010 au 11 novembre 2011, a été déposée en séance ordinaire du 15 novembre 2011. Elle est maintenant disponible au Service du greffe.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX NOVEMBRE 2010 À OCTOBRE 2011

VILLE DE MARIEVILLE

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	26 819,61	13 409,81
Conseillers	7 158,63	3 579,32

MRC DE ROUVILLE

	Rémunération de base :
Maire	3 501,97
Présence à chaque séance : Maire ou maire suppléant	137,34